

## Mot de l'économiste diocésain



**Merci à tous** pour votre indéfectible soutien !

En dépit d'un contexte économique toujours défavorable, la collecte du denier 2015 nous a donné deux bonnes raisons d'espérer :

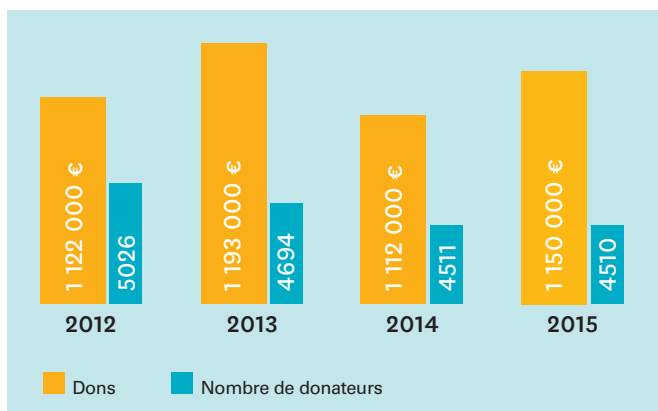
- Une augmentation sensible du montant récolté : + 38 000 € par rapport à 2014, soit une hausse de 3,4 %.  
Le don moyen, en hausse, dépasse maintenant 255€.

- La mobilisation de 250 nouveaux donateurs !  
(Le nombre total de donateurs, lui, se maintient.)

Il faut que cette tendance se maintienne en 2016 pour pouvoir répondre aux besoins du diocèse, et c'est pourquoi, cette année encore,

**nous comptons sur vous !**

J.-P. Lejard, économiste diocésain



Vos questions en téléphonant au

**02 54 56 40 63**

Don en ligne :

<http://dons.catholique-blois.net>

## Informations pratiques

### Comment donner ?

- Par chèque à l'ordre de l'Association diocésaine de Blois ;
- Par prélèvement automatique ;
- Par don en ligne, par internet, sur notre site sécurisé : <http://dons.catholique-blois.net> ou directement avec votre téléphone mobile et le flash-code.



N.B. : Pour plus d'efficacité et de sécurité adressez votre don directement au diocèse accompagné impérativement du bon de participation pré-identifié, au moyen de l'enveloppe pré-adressée.

Pour accélérer l'encaissement des dons et l'enregistrement des données pour établir les reçus, il est impératif de ne pas oublier de signer votre chèque, de bien joindre le coupon de participation (rempli au dos si vous avez opté pour le prélèvement automatique, avec un RIB) et de ne pas plier les documents dans l'enveloppe.

### Remarques importantes :

- L'Association diocésaine de Blois s'engage aussi pour le respect de l'environnement et utilise du papier certifié FSC (groupe de produits issu des forêts bien gérées) et des encres qui ne polluent pas.
- Nous adresserons, à l'automne, à l'ensemble de nos donateurs un journal d'informations faisant état de notre collecte et de l'avancement de nos projets. Faites-lui bon accueil.
- Afin de garantir une totale transparence, depuis 2008, les comptes de l'Association diocésaine de Blois (siège, paroisses et services) sont certifiés par un commissaire aux comptes indépendant et publiés au Journal Officiel.
- Pour réduire les coûts, les reçus seront édités et envoyés en une seule fois courant février 2017. Chaque fois que cela est possible, les dons sont groupés sur un même reçu. En 2015, cette opération a été réalisée en collaboration avec La Banque Postale.

Association Diocésaine de Blois  
2, rue Porte Clos-Haut - 41000 Blois  
[www.catholique-blois.net](http://www.catholique-blois.net)  
Conception : Marion Guillaume



IMPRIMERIE 02 54 56 43 43



Une question  
au sujet du Denier ?  
Vous pouvez la poser  
en téléphonant au  
**02 54 56 40 63**



Diocèse de Blois

Toute l'année,  
**faisons**  
**vivre l'Église**  
dans le Loir-et-Cher



LE DENIER  
DE L'ÉGLISE  
CATHOLIQUE

Donnons au Denier de l'Église,  
**c'est vital.**

**VOUS AVEZ DÉJÀ FAIT UN DON POUR 2016 ?**  
Nous vous adressons tout de même ce courrier car il contient des informations qui peuvent vous intéresser !

# À quoi sert votre don ?



## Il permet d'assurer une rémunération

aux prêtres actifs  
ou retraités (traitement  
et protection sociale)



## Il permet d'entretenir le patrimoine immobilier

nécessaire à l'exercice  
du culte (presbytères,  
salles paroissiales,  
maison diocésaine etc...)



## Il participe au financement

des personnels salariés  
administratifs et en  
charge de pastorale dans  
le diocèse de Blois



## Il permet à l'association diocésaine de mener sa mission d'évangélisation

(formation, solidarité,  
présence auprès des  
jeunes)

Le Denier  
c'est 60 %  
des revenus  
diocésains !

(hors recettes  
exceptionnelles)



## Le Denier, c'est concret !



Blois, le 15 mars 2016

*Vous le savez, le Denier de l'Église est indispensable pour qu'elle puisse remplir sa mission.*

*C'est le Denier de l'Église qui permet d'assurer aux prêtres une vie décente.*

*C'est le Denier de l'Église qui permet de faire face aux chantiers à ouvrir chaque année pour l'entretien des bâtiments. À titre d'exemple, notre diocèse doit investir 600 000 euros sur six ans pour mettre les églises et les salles paroissiales en conformité avec les nouvelles normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.*

*Les jeunes sont l'avenir de l'Église. Les aider à participer aux Journées mondiales de la jeunesse, développer l'accompagnement pastoral des adolescents et des étudiants, sont des objectifs prioritaires pour les années à venir.*

*La solidarité avec les plus démunis n'est pas facultative, comme le Pape François nous le rappelle souvent. Les paroisses et les mouvements d'Église jouent dans ce domaine un rôle reconnu par tous, à commencer par les pouvoirs publics.*

*Sans votre aide, le diocèse de Blois ne peut investir pour l'évangélisation. Merci pour votre fidélité renouvelée au Denier de l'Église.*

† Jean-Pierre Batut,  
évêque de Blois

Plus d'info et  
toute l'actualité du  
diocèse de Blois  
sur le site

[www.catholique-blois.net](http://www.catholique-blois.net)